BDX Formation

La sécurité pour votre entreprise

Habilitation H0/B0 non électricien



Références règlementaires :

- ✓ Code du travail : décret du 14 novembre 1988
- ✓ Publications U.T.E C 18-510 et 18- 530
- ✓ Décret 2010-1118

Public :

Personnel réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique et/ou des manœuvres permises. (ex. maçon, peintre, agents de nettoyage, terrassiers…)

Pré requis : Aucun

Objectifs :

- ✓ Etre sensibilisé aux dangers du courant électrique,
- ✓ Acquérir les connaissances de base nécessaires à l'obtention d'un titre d'habilitation BO et/ou HO conformément à la prescription UTE C 18-530.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés sur support audiovisuel, étude de cas concrets, démonstrations d'EPI, mise en situations

Remise d'un support pédagogique

Organisation :

Dans une salle mise à disposition par l'entreprise (intra) ou dans une salle réservée par nos soins (inter).

Validation :

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance non du titre, en regard du contrôle de connaissances.

Durée : 2 J (14 h)
Nombre de participants maximum : 12
Lieu : en inter ou intra-entreprise.

Programme de formation :

Partie théorique :

- ✓ Les dangers du courant électrique,
- ✓ les zones à risques,
- ✓ Les chocs électriques (contacts directs, contacts indirects).
- ✓ Les réactions physiologiques du corps humain,
- ✓ Analyse des prescriptions UTE C 18-510 et 530,
- ✓ Les différents titres et niveaux d'habilitation,
- ✓ Travailler en sécurité : moyens de protection, E.P.I, utilisation des matériels et outillages de sécurité,
- ✓ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,

Partie pratique :

- ✓ Application des principes de sécurité,
- ✓ Prise en charge de l'arrêt cardiaque, mise en œuvre d'un défibrillateur

Q.C.M de contrôle des connaissances.